

COMMUNE DE CHARRIN

SEANCE DU 17 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 17 juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de CHARRIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur CAILLOT Serge.

PRESENTS : MM Serge CAILLOT, Pierre ALCALDE, Christophe AUGER, Daniel COLIN, Jean-Pierre MARTIN, Florent PERROT et Gilles TEULADE ; MMES Dominique COLY, Éléonore HUGUET, Sandrine LABORDE, Cécile MEYER et Aurore PUYDEBOIS.

Présent en appel téléphonique : Monsieur Hervé GARÇON

Absent : Monsieur Patrick BERNARD

Secrétaire : Madame Éléonore HUGUET

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 07 JUIN 2023 :

Monsieur Serge CAILLOT ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal s'ils approuvent le compte rendu de la réunion du 07 juin 2023 ; celui-ci est approuvé à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : DÉPART ET RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'il a reçu un courrier de Monsieur Steven GUINARD, adjoint technique, lui indiquant son intention de quitter son poste à la date du 1^{er} septembre 2023 pour suivi de conjoint.

Monsieur Serge CAILLOT explique qu'il faudra donc recruter quelqu'un sur ce poste à cette même date et précise qu'il a déjà reçu 2 candidatures ; il faudra que la Commission Personnel se réunisse pour recevoir ces candidats.

Il interroge ensuite les Conseillers sur le profil qu'ils souhaiteraient rechercher ; un candidat avec de l'expérience ? avec le CACES (nécessaire à la conduite du tracteur) ...etc. Les élus pensent qu'il y aura plus de candidats si les critères ne sont pas trop élevés. Monsieur Hervé GARÇON prend la parole et explique que cela serait plus judicieux et plus motivant pour le candidat si la commune lui proposait de lui faire passer le CACES. Monsieur le Maire précise qu'en 2019, la mairie l'a fait passer à Monsieur GUINARD, cela avait coûté 270 €. Après discussion, les élus proposent donc de recruter un agent à temps complet, en CDD de 12 mois renouvelable, avec une période d'essai de 2 mois à compter du 01/09/2023.

La création de poste d'adjoint technique et la modification du tableau des effectifs ont été faites en 2022. Il faudra donc publier l'annonce en vacance d'emploi.

ARBRES ROUTE DU PETIT BOIS

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il a reçu un mail de M et Mme MOUILLET, route du Petit Bois pour l'avertir que plusieurs des arbres situés sur le chemin communal sont secs et/ou attaqués par les scolytes et que cela risque de les faire tomber en cas de fort coup de vent. Il demande donc aux élus s'ils seraient d'accord de faire intervenir une entreprise pour abattre ces 3 arbres. Les élus souhaiteraient dans un premier temps connaître le montant de cette intervention. Monsieur Hervé GARÇON prend la parole et explique que Monsieur Daniel COLIN connaît très bien ce

sujet et qu'il serait peut-être plus économique pour la commune si lui pouvait faire l'abattage. Monsieur Daniel COLIN ne serait pas contre mais il faudrait le faire branche par branche. Les élus s'interrogent sur l'aspect sécurité et en cas d'accident de Monsieur COLIN. Ils souhaiteraient donc obtenir de la part d'une entreprise 2 devis ; 1 pour l'abattage branche par branche et un en enlevant les clôtures des terrains.

Monsieur le Maire se chargera de demander ces devis.

LE PETIT MONDE DE SYLVIE

Monsieur Serge CAILLOT rappelle aux élus que Madame Sylvie NIAULAT, gérante, prend désormais son pain chez un boulanger de Decize qui vient le lui livrer chaque matin. Cependant, ce jour il n'a pas livré et n'a pas donné d'explication, Madame NIAULAT n'avait donc pas de pain pour ses clients. Elle a contacté les boulangers de Cercy la Tour, Fours et Decize et il n'y en aurait qu'un seul ; la boulangerie ROUSSEL à Decize, qui pourrait lui faire le pain mais sans le livrer. Madame Cécile MEYER précise qui approvisionne l'automate de Devay et qu'elle pourrait peut-être voir pour le récupérer à Devay.

Monsieur le Maire précise que pour cette semaine Madame Sylvie NIAULAT prendra le pain chez Marie Blachère à Bourbon Lancy mais qu'elle ne peut pas aller le récupérer et ouvrir l'épicerie en même temps. Monsieur le Maire ira donc les matins le récupérer à Bourbon Lancy. Monsieur Jean-Pierre MARTIN propose également d'y aller s'il y a besoin.

Monsieur Serge CAILLOT précise que l'ordre du jour est terminé et demande aux élus s'ils ont des questions.

Madame Cécile MEYER prend la parole et explique que les véhicules roulent beaucoup trop vite sur la rue Noire, elle souhaiterait une solution pour éviter cela.

Les élus proposent différentes idées un sens interdit sauf riverain, des saignées, réduire le chemin, une limitation à 30 km/h, des pieux ...etc.

Après discussion, les Conseillers veulent trouver une solution qui n'empêchera pas les cyclistes ou promeneurs de passer, ni les agriculteurs d'accéder à leurs champs. Ils proposent donc un essai de 2 mois avec une limitation à 30km/h sur la rue Noire, avec un retour de Madame Cécile MEYER passé ce délai.

Un courrier d'information sera envoyé aux riverains et agriculteurs concernés.

Fin de séance : 19h25